

Une offre large pour répondre à vos exigences

Assurance vie et capitalisation

Nos contrats multisupports répondent à de nombreux objectifs patrimoniaux et familiaux dans un cadre fiscal avantageux. Vous accédez au potentiel des marchés financiers grâce à une sélection de fonds reconnus du marché (de Groupama Asset Management et de sociétés de gestion externes). Vous pouvez confier la valorisation de votre épargne à des spécialistes ou opter pour la gestion libre.



Prévoyance



La prévoyance vous permet de faire face aux aléas de la vie, assurant votre protection et celle de vos proches (accident de la vie, perte de revenus liée au décès du conjoint...).



Immobilier d'investissement

Décorrélé des marchés financiers, l'investissement locatif (pierre-pierre ou pierre-papier) ressort comme un bon placement de diversification. Valeur de long terme, il vous procure à la fois des revenus réguliers, un potentiel de rendement, dans un cadre fiscal privilégié.



Retraite

La retraite est un sujet sociétal majeur. Nous vous proposons une démarche innovante qui repose sur l'analyse de votre carrière, l'estimation et l'optimisation de votre pension. Nous sommes à vos côtés pour construire votre retraite, en fonction de vos projets.

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS,

L'ASSURANCE EMPRUNTEUR, UNE ASSURANCE NÉCESSAIRE POUR OBTENIR VOTRE PRÊT



Envie de changer
d'assurance de prêt ?
Nous nous occupons de toutes les démarches.

Gan Patrimoine - Filiale de Groupama SA - Société Anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 euros - 457 504 694 RCS Lille - APE : 66222
Siège social : 150 rue d'Athènes - CS 30022 59777 Euralille
N° d'immatriculation 09 051 780 - www.orias.fr
Mandataire de Groupama Gan Vie et de ses filiales

Groupama Gan Vie - Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z - Siège social : 8/10 rue d'Astorg, 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout - 75009 Paris

Assuré d'avancer



Assuré d'avancer





→ Gan Patrimoine a la solution qui vous correspond

Vous vous apprêtez à faire un achat immobilier.

Sachez que vous pouvez choisir l'assureur de votre choix et que vous n'êtes pas dans l'obligation de souscrire l'assurance de prêt de votre banque.

Vous avez un prêt immobilier en cours.

Même si vous avez une assurance emprunteur en cours, sachez que vous pouvez réaliser des économies en changeant d'assureur tous les ans.

Gan Patrimoine vous permet de le faire en toute simplicité et sécurité.

Vous êtes propriétaire et vous êtes sur le point de renégocier votre prêt.

Gan Patrimoine vous propose de faire des économies sur votre assurance de prêt, tout en répondant aux garanties exigées par votre banque.

→ Pourquoi choisir Gan Patrimoine Emprunteur

Un tarif compétitif
économisez jusqu'à 15 000 € sur le coût total de votre crédit (voir exemple ci-dessous).

Bénéficiez, vous et votre co-emprunteur d'une réduction de 5 %
sur toute la durée du contrat, pour toute souscription conjointe avec un capital assuré à 100 % pour chaque emprunteur.

Changer facilement d'assurance emprunteur
formalités médicales simplifiées et prise en charge de la résiliation de votre contrat actuel.

Une couverture dès la signature de votre contrat
en cas de décès accidentel.

Jusqu'à 15 000 € d'économies possibles

Prenons l'exemple d'un couple de cadres de 36 ans, non-fumeurs, assurés à 100 % chacun en cas de décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité et invalidité qui a emprunté 250 000 € sur 20 ans. Le prix global de leur assurance de prêt actuelle est de 40 000 € environ. Grâce à **Gan Patrimoine Emprunteur**, le prix global est de 25 246 € (taux d'assurance initial de 0,40 % ramené à 0,25 %), soit 14 754 € d'économies.

Vous souhaitez réaliser un devis, nos conseillers sont à votre disposition au 05 24 33 00 88*

* du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 14h [prix d'un appel local]